

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 119 (1974)
Heft: 10

Artikel: Chronique de la troupe d'aviation 1914-1974
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique de la troupe d'aviation 1914-1974

- 1897 Le Conseil fédéral propose au parlement l'acquisition d'un ballon captif à des fins militaires.
- 1899 Constitution de la première compagnie d'aérostiers.
- 1909 Le Français Jaboulin découvre Dubendorf comme champ d'aviation.
- 1910 Jaboulin construit dans la corderie Jucker le premier avion fabriqué à Dubendorf.
Pour la première fois, un avion — un monoplan Blériot piloté par Legagneux — décolle de Dubendorf.
- 1911 Pour la première fois — au cours des manœuvres d'automne du 1^{er} corps d'armée — l'avion est essayé comme moyen de combat, en premier lieu pour « l'observation ».
- 1913 Appel de la Société suisse des officiers au peuple suisse pour une collecte nationale en vue de la création d'une aviation militaire.
Résultat: 1,7 millions de francs.
- 1914 Déclenchement de la première guerre mondiale. Constitution du premier « Groupe d'aviation », sous le commandement du capitaine Real, avec 9 pilotes et 8 avions civils.
Naissance des troupes d'aviation suisses.
Dubendorf devient aérodrome fédéral
- 1915 Début de l'instruction de pilotage militaire (première école de pilotes). Premier essai en Suisse de transport aérien de lettres et paquets postaux au moyen d'appareils militaires Haefeli DH-3, sur le trajet Dubendorf-Berne-Lausanne-Genève.
- 1917 Premier vol d'une formation militaire, de Dubendorf à Lausanne, sous la conduite d'Oscar Bider.
- 1919 La « Direction des aérodromes suisses » à Dubendorf reprend les tâches d'administration et de préparation des avions militaires. De celle-ci est né le Service des aérodromes militaires actuel.

- Avenches (et 1921 Payerne) sont « aménagés » et utilisés comme points d'appui pour avions militaires.
- 1920 Début du service de vol régulier, avec avions militaires, sur l'Allmend de Thoune.
- 1921 La formation du personnel terrestre a lieu pour la première fois dans des écoles de recrues et de cadres indépendantes.
- 1923 Création du Service médical de l'aviation (devenu plus tard l'Institut médical de l'aviation).
- 1924 Les troupes d'aviation se composent de 6 groupes avec 18 compagnies et 234 avions.
- 1925 Pour la première fois en Suisse, des avions ravitaillent des touristes en difficulté: deux avions militaires, partis de Dubendorf, larguent des vivres pour des skieurs retenus par les chutes de neige à la cabane Marinelli.
Service de vol régulier à la « Blécherette » sur Lausanne.
- 1934 Création du Service de repérage et de signalisation d'avions.
- 1936 Le Service de l'aviation était jusqu'alors dirigé par le Service de l'état-major général; sur décision de l'Assemblée fédérale, il est alors créé le « Service de l'aviation et de la défense contre avions », avec la direction des aérodromes militaires (DAM), indépendant et directement subordonné au Département militaire fédéral.
Augmentation et développement massifs des moyens de la défense contre avions, du service de repérage et signalisation d'avions et de l'organisation terrestre de l'aviation.
- 1936/37 L'aérodrome de Payerne est utilisé en permanence; Payerne reste place d'armes de la troupe d'aviation.
- 1937 Introduction de l'instruction préparatoire pour la formation de jeunes pilotes.
- 1938 Construction de l'aérodrome d'Emmen, avec hangars et installations d'exploitation.
- 1939 Début de la seconde guerre mondiale.
Pendant le service actif 1939-1945, 237 393 heures de vol ont été effectuées.

Le Service de repérage et de signalisation d'avions a enregistré 6501 violations de l'espace aérien.

Au cours de plus de 600 engagements, quatorze avions étrangers ont été abattus par nos chasseurs et sept par la DCA.

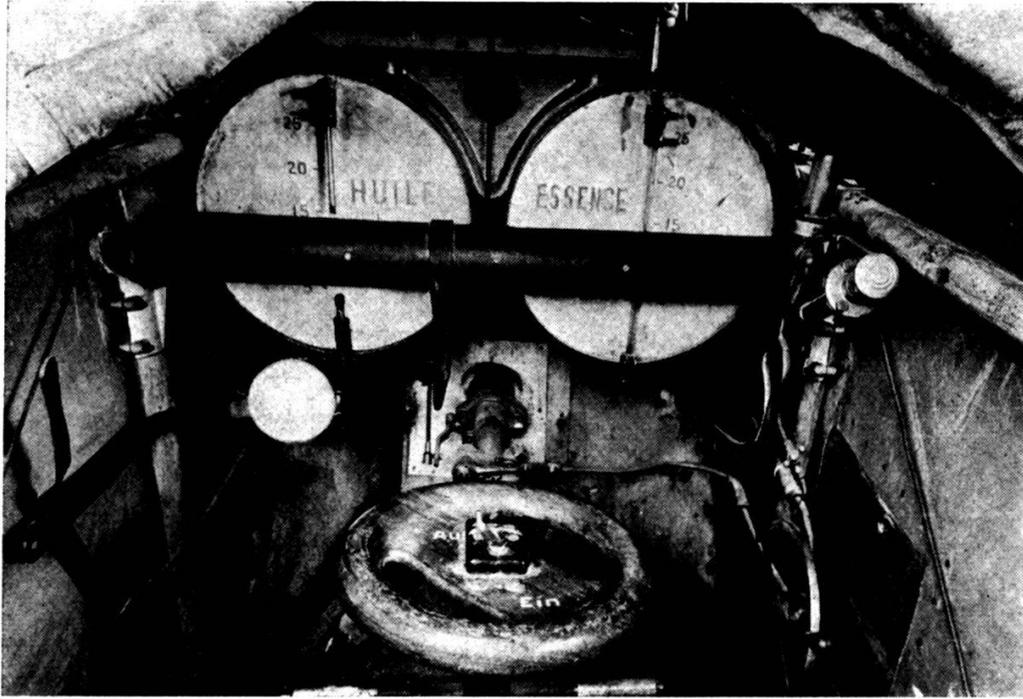
Atterrissage et internement de 198 avions étrangers sur des aérodromes suisses.

- 1941 Formation de l'Escadre de surveillance. Constitution d'escadrilles pour vol de nuit.
- 1941/43 Aménagement dans la zone du réduit de plus de 20 aérodromes avec les premières cavernes d'avions et abris bétonnés, ainsi que développement des ateliers et installations d'exploitation de la DAM en Suisse centrale, dans l'Oberland bernois, en Valais et au Tessin.
- 1945 Réorganisation de la structure du commandement: Aviation, Aérodromes et Défense contre avions reçoivent chacun un commandant.
- 1946 Essais avec les premiers avions à réaction du type De Havilland « Vampire » et, une année plus tard, proposition d'achat.
- 1948/54 Aménagement de l'infrastructure et du système de conduite de l'aviation grâce à l'acquisition des premiers radars de pré-alerte, de la construction de cavernes de protection pour avions et d'installations de radar et de transmissions.
- 1957 Pour la première fois, la proposition d'acquisition d'hélicoptères (8 pour commencer) est soumise aux Chambres fédérales. Début de l'ère de l'hélicoptère.
- 1958/59 Le P-51 D « Mustang », le dernier avion de combat avec propulsion à hélice, est retiré du service de vol.
- 1961 La défense générale de l'espace aérien n'est plus l'apanage des avions. Proposition est faite d'acquérir des engins guidés anti-aériens « Bloodhound » de même que des canons DCA modernes de calibre moyen.
- 1965 L'ordinateur fait son apparition: phase préparatoire pour l'acquisition du système de surveillance aérienne et de conduite « Florida ».

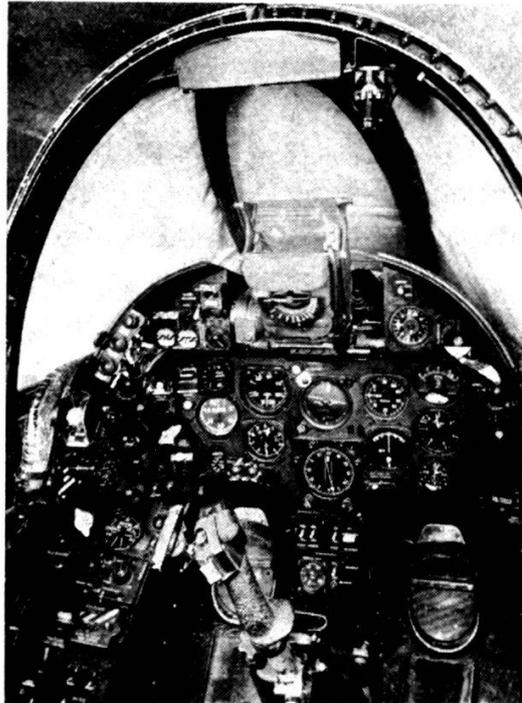
- 1968 Dans le cadre de la réorganisation du Département militaire fédéral, le Commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions reçoit également une nouvelle structure:
A sa tête est placé un commandant, responsable de la préparation à la guerre et de la conduite de la guerre aérienne.
Lui sont subordonnés, le Service de l'aviation et de la défense contre avions, avec un chef d'arme, le Service des aérodromes militaires (nouveau), avec un directeur et, finalement, un Chef de la conduite et de l'engagement, ayant le grade de divisionnaire (nouveau), pour les troupes d'aviation et de défense contre avions.
- 1972 Lors des grandes manœuvres d'automne des troupes d'aviation et de DCA, tous les systèmes d'armes et de conduite sont intégrés et engagés pour la première fois dans des conditions tactiques réelles.

LE SERVICE DES AÉRODROMES MILITAIRES ET SON INFRASTRUCTURE AUJOURD'HUI

La poignée de mécanos qui, en 1914, entretenait les 8 premiers avions a été le point de départ d'une entreprise qui compte aujourd'hui 3000 collaborateurs (y compris 240 apprentis), avec 10 exploitations et plus de 30 établissements répartis dans toute la Suisse et qui assure l'entretien d'un matériel valant plus de 2 milliards de francs, ainsi que d'installations d'infrastructure d'une valeur de 800 millions de francs. Le service des aérodromes militaires veille au fonctionnement des avions, sécurité de vol et installations terrestres nécessaires à plus de 100 000 vols annuels, et à ce que nos troupes d'aviation et d'engins guidés de DCA disposent de tout ce qui est indispensable à leur instruction et leur engagement.



De l'avion-locomotive...



...à l'avion-laboratoire